



VILLE DE
BOURG-LA-REINE

Ville résidentielle - 21 000 habitants - à 10 min de Paris
Membre du Territoire Vallée Sud-Grand Paris
Un cadre de travail agréable
Labellisé « terre saine »
Une équipe dynamique de 450 agents

RECRUTE

Un responsable de la communication (H/F)

Filière administrative, catégorie A, titulaire ou contractuel

Le service communication est chargé de la création, du développement et de la diffusion des différents supports de communication de la ville : site internet, magazine municipal, affichage, relations presse, éditions diverses.

Vos missions :

Sans que cette liste ne soit exhaustive, vous aurez pour mission :

- En collaboration avec le cabinet, de définir la stratégie de communication, ses objectifs, ses publics cibles, messages et contenus, en contribuant à valoriser l'image de la ville son identité et son positionnement
- Promouvoir et développer l'image de la Ville : imaginer et déployer des campagnes de communication institutionnelles innovantes avec un message clair
- Concevoir et réaliser des supports de communication : guides thématiques, flyers, affiches, signalétiques, cartes de vœux en garantissant la cohérence éditoriale et graphique de la Ville
- Organiser des campagnes multicanales et veiller au bon déroulement des différentes phases de la chaîne graphique, de la PAO à la diffusion
- Assurer le développement et la coordination des relations presse et médias
- Développer le marketing territorial de la Ville
- Poursuivre la refonte de la charte
- Gérer l'organisation des événements en lien avec les élus
- Organiser et coordonner l'activité de l'équipe

Votre profil

Titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 minimum en sciences politiques, en communication, ou en marketing, vous avez une première expérience réussie dans le domaine des relations publiques ou du marketing, idéalement sur un poste similaire. Vos qualités rédactionnelles et relationnelles sont indéniables. Doté d'une forte capacité d'organisation, de planification et d'anticipation, vous aimez conseiller, proposer et construire tout en ayant une écoute et discrétion exemplaire. Diplomatie, résistance au stress et gestion de l'urgence seront des atouts.

Les conditions de travail

Temps de travail : 39h hebdomadaires -23 RTT. Horaires parfois décalés compte tenu de l'activité de la municipalité. Disponibilité occasionnelle en soirée et week-ends à prévoir.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CNAS + association du personnel active + forfait vélo.

Dans le cadre du bien-être au travail, la ville a mis en place des ateliers sportifs et des séances d'ostéopathie gratuits.

Envoyez vos lettres de motivation et C.V.
par courriel à grh@bourg-la-reine.fr.